

## Station taxis à la gare : la Police municipale mobilisée

**Mardi 14 septembre, une opération de verbalisation à proximité de la gare a eu lieu, notamment pour contrôler le respect des places réservées aux taxis.**

De nombreuses incivilités, stationnement et dépose-minutes sauvages perdurent sur le parvis de la gare, en particulier sur la station réservée aux taxis, les empêchant d'exercer leur profession dans de bonnes conditions. La Police municipale a donc mené une opération de contrôle mardi 14 septembre.

La Ville rappelle à toutes et tous que le dépose minute est situé côté Europole, de l'autre côté de la gare, rue de la Frise, depuis février 2017. Les opérations continueront dans les mois à venir afin de faire cesser ces incivilités.

En complément des verbalisations, un dispositif de contrôle d'accès à la zone (type barrière) est également à l'étude par la ville avec la Métropole et les taxis afin de lutter contre ces incivilités et sera installé dans les meilleurs délais.



© Alain FISCHER, Ville de Grenoble 2021